

Communiqué de presse des personnels du collège Joliot Curie (Stains, 93) en droit de retrait suite à un grave accident de service

A Stains, le 3 décembre 2024

Lundi 2 décembre 2024, suite à un accident de service ayant gravement blessé une collègue, nous, les personnels du Collège Joliot-Curie de Stains (93), nous avons exercé droit de retrait pour danger grave et imminent.

Une fenêtre de plus de deux mètres est tombée sur une de nos collègues. Elle a été aussitôt hospitalisée dans un état grave. A 15h le même jour, nous avons donc décidé de faire valoir notre droit de retrait, estimant que la situation était dangereuse pour les personnels et pour les élèves. Une alerte jugée recevable puisque des techniciens ont été envoyés par le Département pour condamner 37 autres fenêtres du même type.

Ce matin dès 8h, une délégation composée de l'IA-DAASEN de la Seine-Saint-Denis, du Conseiller Technique Établissement et Vie Scolaire de la DSDEN 93, du Directeur adjoint pour l'éducation au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ainsi que les membres de la direction de l'établissement nous ont reçu·es avec la représentante de la Formation spécialisée académique (FS-A). Cette réunion a entériné la situation de danger qui était le sujet de notre alerte. L'enquête a été menée et nous attendons des engagements écrits confirmant le remplacement des fenêtres en question.

Notre émotion est très forte, nous sommes très affecté·es et nos pensées vont à notre collègue blessée sur son lieu de travail.

Notre collège, comme de nombreux autres de la Seine-Saint-Denis, est dans un état calamiteux. Ce n'est pas la première fois que nous attirons l'attention sur le bâti dégradé et plus généralement sur nos conditions de travail.

Aujourd'hui, l'ensemble du personnel est resté présent et uni pour continuer de porter ces revendications essentielles et assurer la sécurité des élèves présents dans l'établissement, maintenu ouvert par la direction jusqu'à 13h30. Nous tenons d'ailleurs à remercier nos élèves pour leur patience et leur coopération.

Pour l'instant, aucun calendrier de réparations n'a été fourni (à part un engagement oral), et le personnel reste dans l'attente d'une déclaration officielle attestant d'un projet de sécurisation de l'établissement.

À cette heure, nous estimons qu'il ne s'agit pas d'un « accident » sans responsables, il ne s'agit pas d'un « regrettable accident » qu'on ne pouvait prévoir, surtout après plusieurs mois de mobilisation autour du Plan d'urgence 93 dénonçant, entre autres, l'état délabré des bâtiments scolaires et la sous-dotation de notre département en moyens matériels et humains.

Nous continuons de nous interroger à la suite de ces événements : jusqu'où faudra-t-il mettre en danger les usagèr·es des établissements publics avant d'avoir des réponses satisfaisantes ? Combien de temps encore, élèves, personnels et usagers resteront-ils en danger avant d'être entendus ?